



Déclaration des élu-es de la FSU au CTA du jeudi 10 décembre 2020

Madame la Rectrice,

Nous sommes quelques uns ici à nous souvenir précisément du premier CTA présidé par votre prédécesseure Madame Reynier.

Un CTA tenu debout, au climat extrêmement lourd, que la déclaration injurieuse d'une organisation syndicale, dorénavant absente de cette instance, avait rendue encore plus infect.

A l'époque Mme Reynier avait créé toute seule et d'emblée les conditions d'un embrasement avec son balbuzard et les qualificatifs peu amènes employés à l'encontre des personnels. Certains avaient demandé sa tête, celle de la Rectrice, pas de l'oiseau de proie ; la FSU avait pour sa part demandé au ministère de prendre ses responsabilités.

Ce que nous vivons dans cette académie depuis maintenant quelques petites semaines est d'une autre nature.

Nous savons Mme la Rectrice que le ministre et ses sbires ne reculent devant rien, qu'ils n'hésitent pas à recourir aux pires méthodes que bien des voyous n'ont rien à leur envier. La plus grande bassesse fait partie de l'arsenal, y compris l'instrumentalisation de la jeunesse, celle qui, n'a même pas encore atteint l'âge de sa majorité.

Nous savons aussi que depuis le début mais de manière particulièrement renforcée ces derniers mois, ce sont de véritables injonctions qui dégringolent du plus haut, ne laissant au mieux qu'une infime marge de manœuvre, et encore, à toute la chaîne hiérarchique.

Le droit au libre arbitre, à la réflexion, pourtant possédé par tout fonctionnaire est piétiné, nié, totalement interdit.

Il faut exécuter au risque d'être exécuté.

Et c'est ainsi, et on ose le croire, qu'à leur corps défendant nos principaux responsables locaux deviennent des complices. Vous dire que cela nous navre et nous désole est en dessous de ce que nous ressentons parce que votre bail à la tête de cette académie est déjà long et que nous pensons vous connaître. Toutes les explications fournies ne trompent personne, tellement certaines ressemblent à des aveux.

Le malaise est donc plus que profond. Le ministre qui n'inspire plus que rejet et dégoût à une immense majorité de personnels mais aussi d'usagers de l'école, entraîne dans sa dégringolade, dans la dégradation avancée de son image et de son honneur, tous ceux qui doivent appliquer ses folies rétrogrades.

Dans toute démocratie qui se respecte un tel scandale aurait immédiatement donné lieu à démission du ministre.

A ne pas le faire, à ne pas se le voir imposer, c'est la garantie qu'il ne puisse subsister la moindre confiance ou qu'elle soit à minima extrêmement réduite et cela à tous les niveaux.

C'est très dangereux et nous le déplorons.

Sans transition, il n'y en a pas besoin, tellement ce qui suit est dans la ligne de cette forme de dictature ministérielle que nous vivons.

Nous abordons ici les autorisations de recrutement de contractuels 1^{er} degré et de contractuels AED reçues il y a une quinzaine de jours.

Pour les écoles, plus besoin d'Inspecteurs d'Académie ni d'Inspecteurs de l'Education Nationale. C'est le ministère qui affecte d'autorité les contractuels ultra-limités ; on parle ici de la durée du contrat sur les postes de nos collègues vulnérables en ASA. Niveau de classe, spécificités éventuelles des classes ou des écoles, présence quelquefois depuis plus de 2 mois du titulaire mobile, tout cela n'a aucune importance. Vingt quatre heures de tuilage et en avant au mépris des élèves et de leurs familles sans même parler de nos collègues. Il est par ailleurs quasi-certain qu'il sera impossible de recruter à hauteur des autorisations pour la plupart de nos départements.

Côté AED, il y a de l'escroquerie dans l'air. Si à ce jour nous n'avons pas obtenu de réponse à notre questionnement sur la ventilation par départements, c'est tout simplement parce qu'il est très probable qu'il n'y ait pas le moindre recrutement.

La FSU renouvelle ici sa proposition de constitution, au sein de chaque département, d'une équipe d'AED suffisamment étoffée pour répondre du jour au lendemain à l'éviction toujours possible d'une vie scolaire.

Même l'ultra-précarité de ces contrats à la mesquinerie sans limite, ou plutôt à la limite des congés d'hiver, peut permettre cette mise en place.

Toujours, concernant les AED, la grève du 1/12 a donné lieu dans certains endroits de notre académie à de bien curieuses et bien illégales pressions concernant le renouvellement du contrat si d'aventure une envie de grève prenait. Oh bien sûr, les personnels en responsabilité n'expriment rien de façon aussi directe, mais les témoignages remontés ne souffrent d'aucune équivoque. La FSU ne peut donc que dénoncer ce genre de comportement, et demander à ce que soit respecté, dans toute notre académie et à tous les niveaux de responsabilité, le droit fondamental qu'est celui de faire grève".

La FSU tient également à rappeler que la liberté d'expression, beau socle de notre république, valable pour tous les citoyens, est également un droit pour les organisations syndicales et leurs représentants, qui en bénéficient par ailleurs avec une plus grande latitude. Toute remise en cause de ce droit, en quelque endroit et par qui que ce soit, n'est pas envisageable.

Nous pourrions allonger à n'en plus finir la liste des domaines de conflits qui opposent au ministère, les personnels et leurs représentants.

Nous nous contenterons d'évoquer la parodie de Grenelle de l'Education qui prend la forme d'une opération de communication caricaturale, risible même quand les « experts », soigneusement choisis par le ministère, n'ont souvent comme seule expérience de l'école que de l'avoir fréquentée et encore pas très longtemps pour certains.

Il est rare, rarissime même que la FSU décide de quitter les lieux d'échanges et de dialogue. C'est pourtant ce que la FSU a décidé la semaine dernière.

Faire le constat d'une rupture totale n'est jamais satisfaisant, toujours inquiétant. Nous en sommes là avec ce ministère qui ne comprend que le rapport de forces.

Les personnels de l'Education Nationale se trouvent en état de légitime défense ; ils ne l'ont pas voulu, la FSU non plus.

La FSU mettra tout en œuvre dans les semaines et les mois qui viennent pour s'opposer aux projets funestes que la crise sanitaire n'arrête pas. Pour commencer le 26 janvier prochain.